

AGENTS DES COLLÈGES ET DES LYCÉES

Nos missions d'accueil, d'entretien, de sécurité, du service de restauration et d'hébergement des élèves ne peuvent pas être marchandisés sous le seul prétexte de rentabilité. Nous sommes le dernier rempart contre l'appétit des financiers qui lorgnent sur le potentiel que représentent la restauration, l'entretien et la maintenance des établissements scolaires. Les personnels issus du cadre d'emploi des ATTEE sont reconnus par le code de l'éducation, Art. L913-1, comme membres de la communauté éducative.

Nos missions sont aujourd'hui durement remises en question et menacées. La première étape de cette destruction est la désorganisation organisée par les décideurs politiques et financiers :

- Dégradation des conditions de travail.
- Impact sur les conditions de travail des agents liées à la double autorité.
- Non-replacement des agents en arrêt maladie.
- Baisse des effectifs.
- Intensification du travail et polyvalence à excès.
- Stagnation voire baisse des salaires.
- Frein à la mobilité choisie par les agents.
- Problème de la double autorité.
- Explosion du nombre d'agents en situation d'incapacité ou de reclassement sans poste.

En choisissant la liste CGT, nous nous donnons la force pour revendiquer et gagner :

- Le maintien du cadre d'emploi spécifique des ATTEE leur donnant ainsi la possibilité de faire partie intégrante de la « communauté éducative ».
- La priorité à la titularisation des précaires de plus en plus nombreux.
- La prise en compte de la réalité de la pénibilité de certains métiers comme il en existe de nombreux dans les lycées et collèges.
- Accès en catégorie B de tous les postes d'encadrement et des missions qui ont évolué techniquement.
- À la polyvalence tant souhaitée, nous répondons expertise et respect des métiers.
- La création de postes en nombre pour remplir les missions et le remplacement systématique de toutes les absences.

VOTER CGT C'EST VOUS DONNER LES MOYENS DE DÉFENDRE VOS DROITS ET VOS INTÉRÊTS POUR UN MEILLEUR SERVICE PUBLIC.

JEUDI 6 DÉCEMBRE 2018
Un seul tour de scrutin, chaque voix compte !

FIER-E-S
DE TRAVAILLER POUR LE
SERVICE PUBLIC !